

Réunion du 12 octobre 2022

Le Syndicat mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne s'est réuni mercredi 12 octobre 2022 à 18h00 à l'Amphithéâtre Jean Genestoux de L'Aigle sous la présidence de Madame Christine LEBRETON, Présidente du Syndicat.

Présents : M.LORMEAU, Mme HOLTZAPPEL, MM.FILLEUL, SAMSON (suppléant de M.COUSIN), OPRON, ROUAULT de COLIGNY, GANDIN, Mme LEBRETON, MM.BATREL, LE FLOHIC, MASQUELIER.

Excusés : MM.LEBEDEL, GAULTIER, ROLAND

Absents: MM.GUEUGNON, PINOT, BRIZARD, MESLIN.

M. ROUAULT de COLIGNY a été nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

Une visite des travaux RCE à l'espace des Tanneurs de L'Aigle a été réalisée avant la réunion. Madame Mainvoille, Présidente de l'Association des Riverains de la Risle, assistait

Création d'un poste permanent d'ingénieur milieu aquatique

Le poste « chargé de mission » d'Amaury FAVIER se termine le 11 novembre 2022 ; en remplacement, il convient de créer un poste d'ingénieur permanent à compter du 12 novembre 2022. Une offre d'emploi a été déposée sur le site Emploi Territorial.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Syndical crée ce poste à temps complet à compter du 12 novembre 2022.

Réception du marché pour l'étude RCE de HME Boisthorel (Rai)

La consultation pour le marché de l'étude de la Restauration de la Continuité Ecologique au droit de l'usine HME BRASS France SAS à Rai s'est avérée infructueuse. Une délibération en ce sens est nécessaire pour la suite du projet.

A la suite de la déclaration sans suite pour cause d'infructuosité, en application de l'article R2185-1 du code de la commande publique, le conseil syndical peut décider de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables - sous réserve que les conditions initiales du marché public ne soient pas substantiellement modifiées, en application de l'article R 2122-2 (3°) du code de la commande publique.

Demande de financement pour l'acquisition de matériel de pêche électrique

Une demande de subvention va être déposée auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'achat du matériel de pêche électrique : dispositif électrique, épuisettes, gants, poubelles pour un coût d'environ 9 000 € TTC.

Une formation des agents « opérateurs électriques » est nécessaire pour se servir du matériel (400 à 700 €).

L'employeur donne l'habilitation au salarié et la renouvelle.

Avancement du PPRE Risle

Les travaux ont lieu sur le tronçon Sainte-Gauburge/Aube sur un linéaire de 13 km. Pour rappel, le lot « Travaux d'entretien de la végétation, abattage et retrait d'embâcles » a été attribué à l'entreprise SMDA ; elle a démarré le 03 octobre. Le lot « Equipement des prairies, recharge granulométrique » a été attribué à l'entreprise Provert ; elle interviendra courant novembre.

Divers

- La réunion publique concernant les travaux RCE de L'Aigle a eu lieu le 22 août 2022 avec les riverains de la Risle ; une trentaine de personnes était présente
- Les téléphones portables des techniciens devront être changés ; attendre mars 2023, fin de l'engagement
- Etude de dangers sur l'ouvrage de L'Aigle : la prorogation du délai d'exécution a été accordée par les services de l'Etat qui vont instruire le dossier.
- La réunion concernant le Débat d'Orientation Budgétaire est fixée au lundi 12 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.